

CONSEIL MUNICIPAL du 26 MARS 2022

Présents : MM LENOIR, DELNESTE, ALIBERT, MARTIN, VACHON, BERNARD
MMES VAN ROY, KONCZEWSKI, TOPENOT, MERLIN, , CASSINI

Absents excusés M. AMBROSIONI, MMES MARCAIRE, DOREY, DUBOIS

Procuration : M. AMBROSIONI à M. LENOIR
Mme MARCAIRE à M. MARTIN
Mme MERLIN à M. BERNARD

Secrétaire de séance : Monsieur DELNESTE

Date de convocation : 16 mars 2022

07-2022 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Compte Administratif 2021, en accord avec le compte de gestion 2021 du Receveur Percepteur d'Auxonne.

Le Maire ne participant pas au vote du compte administratif, il quitte la salle et la présidence est donnée à Monsieur DELNESTE Jean-François pour le vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve le Compte administratif 2021**
- **Décide le report de l'excédent d'investissement 2021** au compte 001 : solde d'exécution d'investissement reporté pour 452 562.88 €
- **Décide la répartition de l'Excédent de fonctionnement 2021** au compte 002 : « excédent de fonctionnement reporté » la somme de de 177 913.98 € comme suit :

08-2022 VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal approuve et vote à l'unanimité le Compte de Gestion 2021 du Receveur Percepteur de d'Auxonne

09-2022 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE			
FONCTIONNEMENT		DEPENSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
0	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	866 713.98	688 800.00
0	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	00	
s	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		177 913.98
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		866 713.98	866 713.98
INVESTISSEMENT		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris compte 1068)	796 680.90	366 317.93
p	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
s	001 SOLDE DEXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		430 303.97
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		796 621.90	796 621.90
TOTAL DU BUDGET		1 663 335.88	1 663 335.88

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Adopte le budget à l'unanimité

10-2022 VOTE DES TAXES LOCALES

Le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022. Afin de parer à l'augmentation des bases d'impositions, le Maire propose de diminuer les taux de 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- DECIDE de diminuer les taux d'imposition pour 2022.
- FIXE pour 2022 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX 2021	TAUX 2022
Taxe foncière sur bâti	31.51%	30.46 %
Taxe foncière sur non bâti	28.82%	27.86 %

11-2022 DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT D'ADDUCTION ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE CLENAY – SAINT JULIEN

Suite à la démission de Monsieur DELETTRE Alain délégué titulaire au Syndicat d'Adduction et d'Assainissement des Eaux de Saint -Julien /Clénay, le Conseil Municipal désigne Monsieur AMBROSIONI Dominique pour lui succéder.

11-2022 bis DESIGNATION DES DELEGUES DU SYNDICAT D'ADDUCTION ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE CLENAY – SAINT JULIEN

Annule et remplace la délibération 11-2022 du 26/03/2022 - ID : 021-212105555-20220326-11_2022-DE

Suite à la démission de Monsieur DELETTRE Alain délégué titulaire au Syndicat d'Adduction et d'Assainissement des Eaux de Saint -Julien /Clénay, le Conseil Municipal après avoir, à l'unanimité décidé d'écarter le vote à bulletin secret pour la désignation des délégués, désigne, après un vote à main levée (suivant article L.5211-7-2 du CGCT), Monsieur AMBROSIONI Dominique pour lui succéder.

12-2022 DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Suite à la démission de Monsieur DELETTRE Alain délégué titulaire membre du CCAS de la commune de Saint-Julien, le Conseil Municipal désigne Madame DUBOIS Martine pour lui succéder.



Pour extrait conforme
Le Maire

Michel LENOIR